



ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : Mr Julien DEBRAZ et Mlle Christel SCHEPERS
 Demeurants : Chaussée Verte 199, 4470 SAINT GEORGES SUR MEUSE
 Reconnaissent avoir visité le 07/01/2024 à 15 h par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° AF26069** ci-après désigné :

FERME ISOLEE A RENOVER située 425 Chemin de Coulané 32420 MEILHAN sur les parcelles cadastrées AD88, AD89, AD90 pour une superficie totale de 5072 m².

+ parcelles AC 155, AD98, AD84, AD87, AD91 pour un total : 30388 m²

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : €

Honoraires d'agence : €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : ~~138.000 €~~

(en lettres : ~~Cent Trente Huit Mille Euros HAI~~) 153.000 €

Cent cinquante trois mille euros.

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- ~~5%~~ lors de la signature du compromis de vente soit la somme de ~~6900 euros~~

~~le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de : 131.100 euros~~

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signé au sein d'une étude notariale au plus tard le :
.....

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à *Siege*, le *15/02/2024*

L'acquéreur,
("Offre d'achat soumise
aux présentes conditions")
Mlle Christel SCHEPERS


Mr Julien DEBRAZ

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
("Acceptation de l'offre
aux présentes conditions") *Mlle*



(1) Condition(s) suspensive(s) :

Une promesse de vente sera signée devant notaire pour l'achat de foncier agricole complémentaire d'une superficie d'environ 30316 m2. (AC155 partiel, AD92, AD84, AD87, AD91. Dans le cas contraire, cette offre d'achat serait caduque.